

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

ACQUISITION D'UN (1) VÉHICULE AUTOMOBILE PICK UP 4x4 NEUF

Publication le 15/07/2026

ALIMA reçoit des fonds de ses multiples bailleurs, Pour le financement de la mise en œuvre de ses actions humanitaires en Mauritanie, et prévoit d'attribuer un marché pour l'achat d'un véhicule comme suit :

Description du lot
1 véhicule de projet
Pick up 4x4

Toutes les entreprises remplissant les conditions requises peuvent concourir au présent appel d'offres. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mail suivante : tenders@alima.ngo

Calendrier	
Référence de l'Appel d'Offres	26/MRT/COORDO/MR140/078
Date de Lancement	15/07/2026
Réponse aux questions	Du 27/07/2026 au 07/08/2026
Date butoir de la réponse	14/08/2026 à 15H30
Évaluation des offres	18/08/2026
Attribution du marché	24/08/2026
Démarrage du contrat	25/08/2026

Fait à

NOUAKCHOTT, le 15/07/2026

Frédéric PALM
 Chef de mission
 ALIMA

CAHIER DES CHARGES APPEL D'OFFRES

N° RÉF AO: 26/MRT/COORDO/MR140/078

OBJET :

**Appel d'offres pour l'Acquisition d'un
(01) véhicule :**

Toyota Hilux GUN125L-DNFLXN 4F (05 places et 04 portières)

Date limite de réception des offres fixée au :

14 août 2026 à 15H30, heure locale Mauritanie

I.	INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	41.1
	Prestations à fournir	41.2
	Participation	41.3
	Calendrier	51.4
	Origine et Qualité	51.5
	Quantité	61.6
	Type du marché	61.7
	Devise	61.8
	Période de validité	61.9
	Langage des offres	61.10
	Présentation de l'offre (La grande enveloppe A3)	61.11
	Contenu de l'offre (Les sous-enveloppes de l'enveloppe A3)	61.12
	Délais et Lieu de dépôt des offres	61.13
	Informations complémentaires avant la date limite de remise des offres	71.14
	Lots	71.15
	Fixation des prix	91.16
	Propriété des offres	91.17
	Modification des offres	91.18
	Ouverture des offres	91.19
	Évaluation des offres	101.20
	Visite de contrôle	111.21
	Notification et signature du contrat	111.22
	Garantie de bonne exécution	111.23
	Autres dispositions particulières	1.24
	Clauses relatives à l'éthique	14
1.25	Annulation de la procédure d'appel d'offres	16

PRÉSENTATION D'ALIMA

The Alliance for International Medical Action (ALIMA) est une organisation non gouvernementale médicale internationale, qui travaille pour prodiguer des soins de santé de qualité aux personnes en situation de vulnérabilité. ALIMA est reconnue pour son expertise en santé maternelle et infantile, en prise en charge de la malnutrition, en gestion des épidémies et maladies émergentes, de même qu'en recherche et innovation. L'organisation intervient en Mauritanie depuis Décembre 2018, en tant que partenaire du Ministère de la Santé, et a soigné 18 millions de bénéficiaires jusqu'en 2024 dans 15 pays majoritairement d'Afrique

LES VALEURS et PRINCIPES de notre action inscrits au sein de notre CHARTE :

1. Le patient d'abord
2. Révolutionner la médecine humanitaire
3. Responsabilité et liberté
4. Améliorer la qualité de nos actions
5. Faire confiance
6. L'intelligence collective
7. Responsabilité environnementale

L'ÉQUIPE ALIMA : Plus de 2000 personnes œuvrent actuellement pour ALIMA. Les équipes terrain, au plus proche des patients, reçoivent leur support des équipes de coordination généralement basées en capitale des pays d'intervention. Celles-ci reçoivent le support des 4 équipes desk et de l'équipe du service urgences et ouvertures basées au siège opérationnel de Dakar, Sénégal. Les équipes de Paris et New-York travaillent activement à la collecte de fonds ainsi qu'à la représentation d'ALIMA. Le reste de la Galaxie ALIMA comprend des individus et des équipes partenaires qui travaillent pour le compte d'autres organisations telles que les ONGs médicales BEFEN, ALERTE Santé, SOS Médecins / KEOOGO, AMCP, DEMTOU, les organismes de recherche PACCI, INSERM, les Universités de Bordeaux ou de Copenhague, l'ONG Solidarités International et bien d'autres.

NOS PAYS D'INTERVENTIONS : Mali, Burkina Faso, République Centrafricaine, Nigeria, Niger, Tchad, République Démocratique du Congo, Cameroun, Guinée, Soudan du Sud, Mauritanie, Soudan, Haiti et l'Ethiopie

NOS THÉMATIQUES PROJET : Malnutrition, Santé Maternelle, Santé Primaire, Pédiatrie, Paludisme, Épidémies (Ebola, Choléra, Rougeole, Dengue), Hospitalisation, Urgences, Violences Basées sur le Genre, santé mentale, ...

Pour connaître l'actualité des missions de ALIMA dans le monde visitez notre site web à :

<https://www.alima-ngo.org/fr/>

ALIMA a reçu un financement de CIFF pour Contribuer à la Réduction de la morbi-mortalité liée à la malnutrition aiguë et aux maladies évitables par la vaccination dans la région du Hodh El Chargui, à travers la prise en charge des enfants de moins de cinq ans et le renforcement de la couverture vaccinale.

I. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les présentes instructions aux soumissionnaires définissent les règles de soumission, de sélection et de mise en œuvre des actions dans le cadre du présent appel d'offres.

Les frais engagés par le soumissionnaire pour préparer et soumettre ses propositions ne seront pas remboursés.

En présentant son offre, le soumissionnaire accepte la totalité, sans restriction, des conditions générales et particulières qui régissent ce marché, comme étant la seule base de cette procédure, quelles que soient ses propres conditions de vente auxquelles il déclare renoncer.

Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné attentivement tous les formulaires, instructions, dispositions contractuelles et spécifications contenues dans ce dossier d'appel d'offres et s'y conformer.

Le soumissionnaire qui ne fournit pas, dans les délais requis, toutes les informations et tous les documents nécessaires verra son offre rejetée.

Aucune réserve émise dans l'offre par rapport au dossier d'appel d'offres ne peut être prise en compte ; toute réserve donnera lieu au rejet immédiat de l'offre sans qu'il soit procédé plus avant à son évaluation.

1.1 Prestations à fournir

L'objet du marché est l'acquisition par ALIMA et la mise à disposition par le fournisseur retenu un véhicule mentionné dans le présent appel d'offre.

Le but de cet appel d'offre vise à l'acquisition d'un (1) véhicule pour le support au projet dans la région du Hodh El Chargui.

Les fournisseurs intéressés pourront retirer gratuitement le cahier des charges du présent appel d'offre entre le 15/07/2026 à 8h00 au 14/08/2026 à 12h30. Voir le site de publication avec lien d'accès documents de soumissions et affichage au bureau de ALIMA

1.2 Participation

La participation à la procédure est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant de l'ensemble des papiers administratifs cités dans le présent cahier de charge (Cf. article 1.10)

Règle d'origine : Les biens doivent avoir une origine (neuve) de conception 2025.

Sont exclus de la participation à un marché les soumissionnaires :

(a) qui sont en état ou qui font l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou sont dans toutes situations analogues résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;

(b) qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle ;

(c) qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen que les pouvoirs adjudicateurs peuvent justifier ;

(d) qui n'ont pas rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou celles du pays du pouvoir adjudicateur ou encore celles du pays où le marché doit s'exécuter ;

(e) qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers des Communautés ;

(f) qui, suite à la procédure de passation d'un autre marché ou de la procédure d'octroi d'une subvention financée par le budget communautaire, ont été déclarés en défaut grave d'exécution en raison du non-respect de leurs obligations contractuelles.

Le contrat ne peut être conclu avec des candidats qui, lors de la procédure :

1) Font l'objet d'un conflit d'intérêts ;

2) Sont coupables de mauvaise représentation en donnant l'information demandée par l'organisation humanitaire comme condition de participation aux procédures du contrat ou n'ont pas donné cette information. Pour le(s) candidats attributaire(s) du marché, si après signature du contrat, ALIMA découvre ou s'aperçoit de fausses déclarations coupables du(des) candidat(s), ce(s) dernier(s) sera(ont) soumis à des pénalités financières représentant 10% de la valeur totale du contrat qui sera conclu. Le taux peut être augmenté à 20% au cas de la répétition de l'offense dans cinq ans à partir de la première violation.

Pour être éligible à la participation de la procédure d'appel d'offres, les candidats doivent prouver à l'Autorité Contractante qu'ils respectent les nécessaires conditions légales, techniques et financières et qu'ils ont la volonté d'exécuter le contrat effectivement.

1.3 Calendrier

Calendrier	
Référence de l'Appel d'Offres	26/MRT/COORDO/MR140/078
Date de Lancement	15/07/2026
Réponse aux questions	Du 27/07/2026 au 07/08/2026
Date butoir de la réponse	14/08/2026 à 15H30
Évaluation des offres	18/08/2026
Attribution du marché	24/08/2026
Démarrage du contrat	25/08/2026

1.4 Origine et Qualité

Le véhicule doit avoir une origine neuve.(Certificat d'origine à partager)

1.5 Quantité

Les soumissionnaires comprennent et acceptent que les quantités spécifiées dans cet appel d'offres (Cf. Article 1.13Lot) présentent le seul appel d'offres. De même, les soumissionnaires comprennent que ALIMA ne s'engage sur aucune fréquence de commande.

1.6 Type du marché

Appel d'offres national ouvert

1.7 Devise

Les offres devront être libellées en MRU et être hors taxes et hors douane.

1.8 Période de validité

- Chaque soumissionnaire reste lié par son offre pendant une période d'au moins six (06) mois à compter de la date effective de dépôt des offres.
- L'attributaire du marché reste engagé par cette offre pendant une période à compter de la date de réception de la notification l'informant qu'il a été retenu.

1.9 Langage des offres

Les offres, la correspondance et les documents associés aux offres échangées entre le soumissionnaire et le pouvoir adjudicateur doivent être rédigés dans la langue de la procédure ; soit, pour la présente, le français.

Les documents d'accompagnement et les catalogues imprimés fournis par le soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue pour autant qu'ils soient accompagnés d'une traduction fiable dans la langue de la procédure. Pour les besoins de l'interprétation de l'offre, la langue de la procédure prévaut.

1.10 Présentation de l'offre

Présentation du dossier

Chaque offre, ses annexes, ainsi que toutes pièces justificatives, doit être envoyée

- A l'adresse électronique suivante **Tenders ALIMA** <tenders@alima.ngo>
- ou physique au bureau de ALIMA en Mauritanie à Nouakchott, Qtier Tévragh Zeina.

Tous les documents constituant le dossier doivent être paraphés, signés et tamponnés avec le cachet du soumissionnaire.

L'offre ne comportera aucune interligne, rature ou surcharge, à l'exception de celles destinées à corriger des erreurs de la part du soumissionnaire, auquel cas ces corrections seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.

1.11 Délais et Lieu de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues avant la date limite, le 14/08/2026 à **15h30 (heure locale de MAURITANIE)**, tel que précisé dans *l'avis d'appel d'offres*. Elles doivent comporter le formulaire de soumission de l'offre figurant à *l'annexe A* du présent dossier d'appel d'offres ; y compris toutes les justifications spécifiées ci-dessus.

Les offres de soumission de chaque soumissionnaire seront déposées exclusivement en ligne sur l'adresse électronique suivante, avant la date butoir de l'offre :

- **Tenders ALIMA** <tenders@alima.ngo>

1.12 Informations complémentaires avant la date limite de remise des offres

Si ALIMA, sur sa propre initiative ou en réponse à la demande d'un soumissionnaire potentiel, fournit des informations complémentaires sur le dossier d'appel d'offres, elle communiquera ces informations par écrit et simultanément à tous les autres soumissionnaires potentiels.

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions du 27/07/2026 au 07/08/2026 , en précisant la référence de publication et l'intitulé du marché à l'adresse suivante :

- ❖ **Adresse électronique :** ao@mauritanie.alima.ngo
- ❖ **Objet :** Besoin d'informations sur l'appel d'offres

Tout éclaircissement apporté au dossier d'appel d'offres sera communiqué simultanément par écrit à l'ensemble des soumissionnaires au plus tard 02 jours avant la date limite de la remise des offres. Aucun autre éclaircissement ne sera fourni après cette date.

Les soumissionnaires potentiels qui chercheraient à organiser des réunions individuelles avec ALIMA au cours de la période d'appel d'offres peuvent être exclus de la procédure d'appel d'offres.

1.13 Lot

Caractéristiques techniques

II. Code constructeur : GUN125L-DNFLXN 4F.

III. Moteur.

- a) **Carburant** : Diesel
- b) **Nombre de cylindres** : 4
- c) **Type de moteur** : En ligne
- d) **Cylindrée (cm³)** : 2393
- e) **Puissance maxi (kw) à tr/mn** : 110/3400
- f) **Puissance maxi (ch) à tr/mn** : 150/3400
- g) **Couple maxi Nm/(tr/min)** : 400/1600-2000

IV. Carrosserie

- a) **Silhouette** : Pick-up double cabine
- b) **Nombre de portes** : 4 portes

V. Dimensions

- a) **Empattement** : 3085 mm
- b) **Garde au sol** : 293 mm
- c) **Voie avant** : 1540 mm
- d) **Voie arrière** : 1550 mm
- e) **Angle d'attaque** : 29°
- f) **Angle de sortie** : 26°
- g) **Dimensions plateau (Lxlxh)** : 1555 x 1815 x 480 mm
- h) **Dimension (Lxlxh)** : 5325 x 1815 x 1815 mm

VI. Transmission

- a) **Transmission** : 4x4 enclenchement manuelle
- b) **Boîte de vitesses** : Manuelle
- c) **Différentiel Arrière** : Avec blocage mécanique

VII. Poids/Capacités

- a) **Poids total autorisé en charge** : 2910 kg
- b) **Poids à vide** : 2085 kg
- c) **Charge utile** : 815 kg
- d) **Nombre de places** : 5
- e) **Capacités réservoir Carburant** : 80 litres
- f) **Poids tractable freiné** : 2000 kg

VIII. Freins

- a) **Freins avant** : Disques ventilés
- b) **Freins arrière** : Tambours
- c) **Freins de parking** : Manuel

IX. Suspensions

- a) **Suspension avant** : Amortisseurs avec ressorts hélicoïdaux
- b) **Suspension arrière** : Lames
- X. Pneus**
- a) **Dimension pneu** : 205R16C
- XI. Extérieur**
- a) **Jantes** : Tôle
- b) **Pare chocs AV/AR** : Ton caisse
- c) **Poignées de portes extérieures** : Noire
- d) **Rétroviseurs extérieurs** : Noires
- e) **Rétroviseurs extérieurs réglables** : Manuels
- f) **Rétroviseurs extérieurs réglables** : Électriques
- g) **Garde-boue** : Avant, Arrière
- h) **Bouclier avant et arrière** : Ton caisse
- XII. Intérieur & Confort**
- a) **Ecran tactile** : 8 pouces
- b) **Radio** : Radio MP3
- c) **Connectique** : USB, Bluetooth, Apple Carplay, Android Auto
- d) **Commande radio au volant** : Oui
- e) **Haut-parleurs** : 2
- f) **Prise 12V** : 1
- g) **Climatisation** : Manuelle
- h) **Porte gobelet** : Avant
- i) **Vitres électriques** : Avant, Arrière
- j) **Fermeture centralisée** : Oui
- k) **Volant** : Uréthane
- l) **Volant réglable** : En hauteur et en profondeur
- m) **Sellerie et Garnissage** : Tissu
- n) **Siège avant** : 2
- o) **Siège conducteur réglable** : En profondeur
- p) **Levier de vitesse et frein à main** : Uréthane
- XIII. Sécurité Passive**
- a) **Airbags** : Conducteur, Passager
- b) **Ceinture de sécurité avant** : 2 x 3 points
- c) **Ceinture de sécurité 2eme rangée** : 3 x 3 points
- d) **Prétensionneurs ceinture de sécurité** : Avant
- e) **Appui-tête** : Avant, Arrière
- f) **Roue de secours** : Tôle
- g) **Nombre de roue de secours** : 1
- h) **Extincteur** : 1
- XIV. Sécurité Active**
- a) **Anti démarrage électrique** : Oui
- b) **Alerte sonore ceinture** : Oui
- c) **Alerte de porte mal fermée** : Oui
- d) **Phares** : Halogène
- e) **3eme feu stop** : Oui



“Les fournisseurs sont tenus de respecter toutes les conditions mentionnées ci-dessus.”

Fixation des prix

Le marché est à prix fermes et non révisables.

1.14 Propriété des offres

Le pouvoir adjudicateur conserve la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres. En conséquence, les soumissionnaires ne peuvent exiger que leur offre leur soit renvoyée.

1.15 Modification des offres

1. Aucune information complémentaire ne sera fournie aux candidats après la date prévue des questions. Si de sa propre initiative l'autorité contractante devait, dans un souci de précision, communiquer des renseignements complémentaires, ils seraient transmis à l'ensemble des candidats. Tout candidat s'efforçant de favoriser des rencontres individuelles avec l'autorité contractante sera exclu de la présente soumission.
2. Les candidats peuvent modifier ou retirer leurs offres par notification écrite antérieurement au délai de la soumission des offres. Aucune offre ne peut être modifiée après ce délai. Les retraits doivent être inconditionnels et termineront toute participation dans cette procédure d'offres.

1.16 Ouverture des offres

L'ouverture et le dépouillement des offres ont pour objet de vérifier si les soumissions sont complètes, si les garanties de soumission ont été fournies, si les documents ont été dûment signés et si les soumissions sont, d'une manière générale, en ordre.

Les offres seront ouvertes en séance restreinte le 18/08/2026 à partir de 10H00mn heure locale par le comité désigné à cet effet. Un procès-verbal sera rédigé par le comité et sera disponible sur demande formelle.

Lors de l'ouverture des offres, les noms des soumissionnaires, le montant des offres, les éventuels rabais accordés, la présence de la garantie de soumission requise et toute autre information que le pouvoir adjudicateur estime appropriée doivent être mentionnés.

Après l'ouverture publique des offres, aucune information relative au dépouillement, à la clarification, à l'évaluation et à la comparaison des offres, ainsi qu'aux recommandations concernant l'attribution du marché, n'est divulguée.

Toute tentative par des candidats d'influencer le comité d'évaluation pendant la procédure de l'examen, de la clarification, de l'évaluation et de comparaison des offres pour obtenir d'informations sur le progrès de la procédure ou pour influencer l'Autorité Contractante dans sa décision sur la conclusion du contrat résulte au rejet immédiat de l'offre.

Toutes les offres reçues après la date limite de soumission des offres indiquées dans l'avis de marché ou les présentes instructions seront conservées par le pouvoir adjudicateur. Les garanties liées pourront être retournées aux soumissionnaires sur demande. Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour la délivrance tardive des offres. Les offres tardives seront rejetées et ne seront pas évaluées.

1.17 Évaluation des offres

L'évaluation des offres sera effectuée au bureau ALIMA en Mauritanie à Nouakchott par un Comité d'évaluation constitué à cet effet

a. Examen de la conformité administrative des offres OUI ou NON

A ce stade, le but est de vérifier que les offres sont conformes aux conditions essentielles du dossier d'offres. Une offre est considérée comme conforme si elle respecte les réglementations en vigueur en Mauritanie sur les entreprises et qu'elle satisfait toutes les conditions, procédures et spécifications du dossier de l'offre, sans y dévier substantiellement ou y attacher des restrictions.

Annexes	Documents	Instructions
1	Cahier de charges	A remplir, signer et tamponner
2	Modèle offre financière	A remplir, signer et tamponner
3	Modèle de lettre de soumission	A remplir, signer et tamponner
4	Formulaire de déclaration de non-exclusion aux marchés financés par l'UE	A remplir, signer et tamponner
5	Formulaire de déclaration du respect des standards éthiques	A remplir, signer, et tamponner
6	Formulaire enregistrement fournisseur / Déclaration de conflits d'intérêt /Antécédents de litiges	A remplir, signer et tamponner
A fournir	Documents administratifs de l'entreprise(RCCM/DFE/NIF/ATTESTATION DE NON FAILLITE/RIB /LICENCE DE VENTE DE VÉHICULES ou SIMILAIRES/CNI DU DG	Fournir des documents à jour de l'année de soumission (2026)

Si une offre n'est pas conforme au dossier des offres, elle sera rejetée immédiatement et ne peut pas plus tard être refaite pour se conformer au dossier par sa correction ou par le retrait de la déviation ou de la restriction

b. Examen de la conformité financière des offres % de pondération

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le comité d'évaluation peut demander pour chaque candidat individuellement de clarifier son offre, y compris concernant les ristournes proposées. La demande de clarification et la réponse doivent être écrites. Toutefois, aucun changement sur le prix ou de substance de l'offre ne peut être demandé.

Evaluation financière : les taux et les prix insérés dans la facture des quantités doivent correspondre aux conditions décrites sur les documents de l'offre. La situation économique et financière du candidat sera évaluée par le comité d'évaluation.

Les décisions sur le fait qu'une offre n'est pas administrativement, techniquement ou financièrement conforme seront dûment justifiées dans les lettres de refus et le PV de la réunion de la Commission d'évaluation des offres.

Les critères retenus et leur importance respective devront obligatoirement être précisés.

selon le détails ci dessous :

	Critères	Détails / Critères	Score et Points
--	----------	--------------------	-----------------

1	Conformité de l'offre par rapport aux pièces administratives, techniques et financières requises dans les documents d'appel d'offres. Capacité Financière et Technique Sur 10 Points	Capacité à financer : Pondération (Si paiement Avant Livraison 4 Pts /50% à la commande =2pts/Plus de 50% à la commande=01 pt) Capacité administrative (Le fournisseur présente tous les documents administratifs d'enregistrement =3Pts sinon 0 point) Capacité Techniques (Si le fournisseur Présente exactement les spécifications demandées par lot =07 Pt par lot sinon 0 pt en cas de non-conformité)	<u>14 points</u>
2	Garantie /Service après-vente	Le fournisseur présente une garantie du produit vendu et un SAV =6pts /Autrement 0 pt	<u>6 points</u>
3	Les références des soumissionnaires sur des marchés similaires (03 références) Expériences (Année d'activité)	Expérience > 5 ans & 03 références =5 pts /Si aucune réponse =0 pt Expérience < 5 ans & 03 références =2 pts /Si aucune réponse =0 pt	<u>5 points</u>
4	Délais de mise à disposition des véhicules	Disponible en stock=20 Pts Si délai <1 mois =15 pts Si délai>1 mois =05 pts Aucun délai de livraison=0 Pt	<u>20 points</u>
6	Conformité du délai de validité de l'offre.	Si validité de l'offre >3 mois (5pts) Si validité de l'offre <=3 mois (2pt) Si validité de l'offre <=1 mois (01 pt)	<u>5 points</u>

7	Qualité des véhicules et services offerts	Si Véhicule correspond aux spécifications techniques avec un certificat d'origine conforme et une authenticité du fabricant =20 Pts /Si Pas conforme=0 pt	<u>20 points</u>
8	Prix Hors TAXE et Hors DOUANE	Meilleure Offre Financière (La moins chère et qui répond aux spécifications)=30 Pts Coût global proposé (l'évaluation financière des offres est effectuée selon le critère suivant : L'offre la moins-disante retenue obtient 30 points, les notes des autres offres sont calculées proportionnellement $Nf = Po/P * 30$ où P : Prix global proposé. Po : Prix global de l'offre la moins-disante retenue.	<u>30 points</u>
	Total		<u>100 Points</u>

Sélection finale : Le comité ne choisit pas forcément sur la base du prix le plus bas mais se fonde sur les critères de qualité du parc de véhicules, de prix, des services proposés et de leur qualité, du délai de livraison des véhicules et autres critères comme l'expérience d'un candidat ayant satisfait l'exécution de contrats similaires.

A l'issue de toutes les évaluations, le comité attribuera le marché au soumissionnaire ayant l'offre reconnue techniquement et administrativement conforme et la plus avantageuse par rapport à tous les critères mentionnés ci-dessus.

1.18 Visite de contrôle

A l'issue des évaluations des offres par les membres du comité, ALIMA pourrait effectuer une visite de contrôle chez le(s) prestataire(s) présélectionné(s) afin de vérifier le nombre de véhicules de la flotte et l'état du parc véhicule disponible.

1.19 Notification et signature du contrat

- A.** L'attributaire sera notifié par écrit que leur offre a été retenue (notification de l'attribution du marché). Avant la signature du contrat entre le pouvoir adjudicateur et l'attributaire, ce dernier doit fournir les preuves documentaires ou les déclarations requises par la législation du pays où la société (ou chaque société en cas de consortium) est établie, montrant qu'il ne se trouve pas dans les situations reprises à l'article 1.3 ci-dessus

Ces preuves, déclarations ou documents doivent porter une date qui ne peut dépasser la date butoir de remise des offres. En outre, l'attributaire doit présenter une déclaration sur l'honneur attestant que, depuis la date d'établissement de ces preuves, sa situation n'a pas changé.

Si l'attributaire ne fournit pas ces documents de preuve ou déclarations dans un délai de 10 jours de calendrier à compter de la notification de l'attribution du marché ou s'il s'avère qu'il a fourni de fausses informations, l'attribution du marché est considérée comme nulle et non avenue. Dans ce cas, le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché à un autre soumissionnaire ou annuler la procédure d'appel d'offres

L'attributaire signe, date et retourne le contrat signé par le pouvoir adjudicateur avec la garantie de bonne exécution dans un délai de 10 jours à compter de sa réception. Avec la signature par le soumissionnaire retenu, celui-ci devient le titulaire et le contrat entre en vigueur.

- B. Les soumissionnaires non retenus à l'issu du processus de sélection de l'appel d'offre seront également notifiés par écrit par ALIMA, et ils disposeront de 10 (dix) jours ouvrés (après notification) pour informer (écrit ou téléphonique) le pouvoir adjudicateur afin de passer récupérer les originaux de leurs pièces constituées dans l'offre.
- C. Lieu de livraison : Le véhicule sera livré au bureau de ALIMA en Mauritanie à Nouakchott, Quartier Tevragh Zeina.

1.20 Clauses relatives à l'éthique

Toute tentative des candidats d'obtenir des informations confidentielles, d'établir des accords illégitimes ou d'influencer le comité ou l'Autorité Contractante lors de la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres conduira au rejet de leur candidature et peut résulter aux pénalités administratives.

Sans l'autorisation écrite préalable de l'Autorité Contractante, le soumissionnaire et son personnel ou toute autre société avec laquelle le soumissionnaire est associé ou lié, ne peut pas, même sur une base sous contractante, fournir de services, exécuter un travail ou fournir d'équipements pour le projet.

Lorsqu'une candidature ou une offre est déposée, le candidat doit déclarer n'être pas affecté par des conflits d'intérêts potentiels et qu'il n'existe pas de liens avec d'autres candidats ou d'autres parties présentes dans le projet. Si une telle situation devait se présenter durant l'exécution du contrat, le soumissionnaire devrait informer immédiatement l'Autorité Contractante.

Le soumissionnaire doit toujours agir impartialement et en tant que conseiller fidèle, conformément au code d'éthique de sa profession. Le soumissionnaire doit s'abstenir de faire des déclarations publiques sur le projet ou les services sans l'accord préalable de l'Autorité Contractante. Le soumissionnaire ne peut en aucune manière engager l'Autorité Contractante sans accord écrit préalable de cette dernière.

Durant toute la durée du contrat, le soumissionnaire et son personnel s'obligent à exercer leur activité dans le plus parfait respect des droits de l'homme et s'engagent à l'offenser, en aucune manière, les principes politiques et culturels de l'État bénéficiaire.

Le soumissionnaire ne peut pas accepter de paiement lié au contrat en dehors de celui stipulé dans le contrat. Le soumissionnaire et son personnel ne peuvent exercer d'activité ou recevoir d'avantages contraires à leurs obligations envers l'Autorité Contractante.

Le soumissionnaire et son personnel seront tenus au secret professionnel pendant toute la durée de du contrat et après son achèvement. Tous les rapports et les documents rédigés ou reçus par le soumissionnaire doivent rester confidentiels.

Le contrat doit définir la forme et l'usage par les Parties Contractantes des rapports et des documents rédigés, reçus ou présentés par eux lors de l'exécution du contrat.

Le soumissionnaire doit s'abstenir de toute relation susceptible de compromettre son indépendance ou celle de son personnel. Si le soumissionnaire cesse d'être indépendant, l'Autorité Contractante peut, sans préjudice et sans notification écrite, mettre immédiatement fin au contrat et sans que le soumissionnaire soit en mesure de se prévaloir du droit d'une indemnité.

L'Autorité Contractante se réserve le droit de suspendre ou annuler le financement du projet si des pratiques de corruption devaient être découvertes, et ce, à n'importe quelle phase de la procédure d'adjudication. L'Autorité Contractante se réserve le droit de prendre toutes les mesures appropriées

pour remédier la situation. Cette réserve comprend l'offre de pot-de-vin, de cadeau, de gratification ou de commission à toute personne en paiement ou récompense pour sa réalisation ou l'abstention de toutes formes d'actions liées à l'adjudication d'un contrat ou l'exécution d'un contrat déjà conclu avec l'Autorité Contractante.

Toutes les offres seront rejetées et les contrats immédiatement rompus, s'il apparaît que l'exécution du contrat a donné naissance à des frais commerciaux extraordinaires.

De tels frais ou dépenses extraordinaires consistent en commissions non mentionnées dans le contrat principal ou qui proviennent d'un contrat lié au contrat principal, les commissions qui ne sont pas payées en fonction d'un service légitime et légal, les commissions liées à des pratiques de fraudes fiscales, les commissions payées à des intermédiaires ou des destinataires non clairement identifiés ainsi que les commissions payées à des sociétés fictives.

Le soumissionnaire doit fournir à l'Autorité Contractante, et à sa demande, tous les documents liés aux conditions de l'exécution du contrat. L'Autorité Contractante peut procéder à tous contrôles de documents ou sur le site, qu'elle juge utiles et nécessaires dans sa recherche de preuves dans le cas de soupçons liés à ce type de frais et dépenses extraordinaires.

En déposant une candidature ou une offre, le candidat s'interdit formellement d'utiliser de la main d'œuvre d'enfants. Il s'engage à respecter les droits sociaux et les règlements en matière de conditions de travail et de sécurité du travail. L'Autorité Contractante peut procéder à tous contrôles documentaires ou sur le site, qu'elle juge utiles ou nécessaires, pour vérifier l'application de ces principes.

1.21 Annulation de la procédure d'appel d'offres

Au cas de l'annulation d'une procédure d'appel d'offres, les candidats seront notifiés par l'Autorité Contractante. Si la procédure d'appel d'offres est annulée avant l'ouverture de l'enveloppe extérieure d'une offre, les enveloppes scellées seront retournées aux candidats.

L'annulation peut avoir lieu si :

- La procédure d'appel d'offres a échoué, à savoir si aucune offre reçue ne répond aux demandes stipulées dans le cahier des charges, si ces offres dépassent le montant prévisionnel maximum estimé par l'autorité contractante ou s'il n'y a pas de réaction ;
- Les paramètres économiques ou techniques du projet ont été substantiellement altérés ;
- Des circonstances exceptionnelles ou de force majeure ont rendu impossible l'exécution normale du projet ;
- Toutes les offres techniquement conformes excèdent les disponibilités ressources financières ;
- Il y a des irrégularités dans la procédure, particulièrement dans les cas où ces dernières empêchent la juste compétition.

En aucun cas l'Autorité Contractante ne sera tenue responsable de dommages éventuels pouvant suivre cette annulation, qu'importe leurs natures (particulièrement des dommages pour perte ou profit), même si l'Autorité Contractante a été informée sur la possibilité de ces dommages. La publication d'un avis de fourniture de services n'engage pas l'Autorité Contractante d'implémenter le programme ou le projet annoncé.

Lu et approuvé,

Nom :

Fonction :

Date :

Signature et tampon de l'entreprise :

ANNEXES:

- **ANNEXES A**

Annexe 1 : Formulaire de soumission

Intitulé du marché :

[.....]
[.....]
[.....]

Lieu et date

[.....]

A: ALIMA

- **PRÉSENTÉE PAR**

Nom du soumissionnaire (SIGLE) :

[.....]

Nationalité :

[.....]

Nom et nationalité des partenaires le cas échéant:

[.....]
[.....]

[.....]
[.....]

[.....]
[.....]

- **Responsable désigné (Conformément à la procuration de signature)**

Nom :
[.....]
Adresse :
[.....]
[.....]
Téléphone :
[.....]
Courriel: [.....]

● **DÉCLARATION(S) DU SOUMISSIONNAIRE**

À compléter et à signer par le soumissionnaire (une déclaration par partenaire du consortium éventuel).

En réponse à votre lettre d'invitation à soumissionner pour le marché précité, nous, soussignés, déclarons par la présente que:

Nous avons examiné et nous acceptons dans sa totalité le contenu du dossier d'appel d'offres n°
[.....] du [.....]. Nous acceptons sans
réserve, ni restriction et intégralement ses dispositions.

Nous proposons d'exécuter, conformément aux termes du dossier et selon les conditions et délais indiqués, sans réserve ni restriction, la préparation et la mise à dispositions des équipements.

Nous soumissionnons pour le(s) lot(s) [.....]

Nous accordons une ou des remise de [.....] pour le(s) lot(s):

Notre offre est valable pour une période de [.....] à compter de la date limite
de soumission des offres, c'est à dire jusqu'au [...../...../.....].

Notre société a la nationalité suivante: [.....]

Nous soumettons cette offre en notre nom. Nous confirmons que nous ne soumissionnons pas sous une autre forme pour le même contrat.

Nous ne relevons d'aucune des situations nous interdisant de participer à l'attribution du contrat, qui figurent à l'article 1.2 des « Conditions Générales d'Éligibilité et d'Exclusion »

Nous nous engageons à respecter les clauses déontologiques des instructions aux soumissionnaires et, en particulier, nous n'avons aucun conflit d'intérêt potentiel avec d'autres candidats ou d'autres participants à la procédure lors de notre soumission.

Nous informons immédiatement l'autorité contractante de tout changement concernant les circonstances susmentionnées à n'importe quel stade de l'exécution du contrat. Nous reconnaissons et nous acceptons aussi que toute information inexacte ou incomplète puisse entraîner notre exclusion de cet appel d'offres et de tout autre contrat financé par **ALIMA**

Nous prenons note du fait que l'autorité contractante n'est pas tenue de poursuivre cette invitation à soumissionner et se réserve le droit de n'attribuer qu'une partie du contrat. Il n'encourt aucune responsabilité vis-à-vis de nous en procédant ainsi.

Nom et prénom:

[.....]

Dûment autorisé à signer cette offre au nom:

[.....]

Lieu et date:

[.....]

Cachet de l'entreprise et signature:

Annexe B : Modèle d'offre financière

Page n° [...de...]

RÉFÉRENCE DE PUBLICATION: NOM DU SOUMISSIONNAIRE: [...]

A	B	C	D	E	F
N° ET NOM DU LOT					
ITEMS	DESCRIPTION DE L'ARTICLE	QUANTITÉ	UNITE	COÛTS UNITAIRES (LIVRAISON COMPRISE) [DDP ou DDU] [LIEU DE RÉCEPTION]	TOTAL EN MRU

Validité de l'offre :

Délai de livraison :

Modalité de paiement :

SAV.....

Fait à:[...], le [../../..]

par [nom]

Au nom de [...]

[cachet et signature du soumissionnaire]

